

**Entrée illégale de 174 Asiatiques
4 mandats d'arrestation
émis à la grandeur du pays**
page 7

la tribune

Forum

Informations générales

pp. 3, 7 et 8

Vivre en '87

p. 4

De tout et de tous

p. 5

La victoire complète du NPD dans les trois partielles de lundi

Conservateurs et libéraux guère surpris

par Gilles DALLAIRE

SHERBROOKE — Hier, pour une rare fois, les députés conservateurs Jean Charest et François Gérin et les députés libéraux Alain Tardif et Jean Lapierre étaient du même avis.

Ils ne se disaient guère surpris par le résultat des élections complémentaires de la veille et ils attribuaient sensiblement aux mêmes motifs le revers que les partis qu'ils représentent à la Chambre des communes ont subi aux mains du Nouveau Parti démocratique dans les trois comtés où un scrutin a été tenu.

De l'avis de Jean Charest et de François Gérin, c'est la mauvaise image projetée par le Parti conservateur qui est responsable de la dégelée qu'il a encaissée dans deux de ses châteaux-forts, Yukon et St. John's East, de même que dans Hamilton Mountain dont il s'était brièvement emparé en 1979.

Charest

Le député du comté de Sherbrooke qui refuse de voir dans le résultat des élections complémentaires un indice du résultat du prochain scrutin général a déclaré que, parce qu'elle ne risque pas de chasser un parti du pouvoir, une élection complémentaire fournit aux contribuables une occasion exceptionnelle de faire savoir au parti ministériel qu'ils ont des griefs contre lui.

"Je ne me faisais pas d'illusions. Je savais que nous perdions les deux comtés que nous détenions et que nous n'arracherions pas Hamilton Mountain au Nouveau parti démocratique", a-t-il avoué en soulignant que, dans le fief de l'ancien vice-premier ministre Erik Nielsen, le porte-étendard du Parti conservateur a fait les frais du mécontentement engendré chez les Amérindiens autant par l'entente du lac Meech que par la lenteur des négociations dont leurs réclamations territoriales font l'objet.

Il s'est aussi dit d'avis que, dans Hamilton Mountain, la popularité de l'ancien député du Nouveau Parti démocratique Ian Deans, la force du mouvement syndical et la fermeture, une semaine avant le scrutin, d'une usine de produits de caoutchouc ont joué contre le Parti conservateur alors que, dans St. John's East, les électeurs ont clairement dit au parti ministériel qu'ils n'aimaient pas son style de gestion.

Gérin

Le député du comté de Mégantic-Compton-Stanstead voit, pour sa part, un signal d'alarme dans le résultat des élections complémentaires et il estime que le Parti conservateur doit rebâtir sa crédibilité au plus vite sans quoi il perdra le pouvoir lors du prochain scrutin général.

"Les observateurs de la scène politique fédérale sont unanimes: depuis qu'il a pris le pouvoir, le Parti conservateur a pris nombre d'initiatives sociales, économiques et politiques courageuses. Je pense, entre autres initiatives, aux mesures portant sur les langues officielles, sur l'embauche des femmes dans la fonction publique, à l'accord du lac Meech. Il a ébauché une réforme qui vise à répartir équitablement le fardeau fiscal. L'électorat s'est fait malheureusement une opinion défavorable, il va de soi, sur lui à partir des scandales qui ont miné sa crédibilité et non à partir des mesures progressistes dont il a été l'instigateur", a déploré François Gérin qui a affirmé que le Parti conservateur doit à tout prix employer les prochains mois à redorer son blason.

Lapierre

Quant au député du comté de Shefford, il s'est dit convaincu que le résultat des élections complémentaires de lundi confirme que le Parti conservateur est en pleine déroute, que la popularité du Nouveau Parti démocratique a atteint son point culminant et que le Parti libéral doit, plus que jamais, présenter une image d'unité, de clarté et de fermeté s'il veut remonter dans la faveur populaire.

"Le Parti conservateur n'est même plus dans la lutte. Quant au Nouveau Parti démocratique, je suis sûr qu'on l'a appuyé par dépit. Maintenant qu'il a le vent dans les voiles, on va porter beaucoup plus d'attention aux propos de son chef et de ses députés et les failles de son programme ne tarderont guère à sauter aux yeux", d'affirmer Jean Lapierre.

Selon lui, le Parti libéral doit prendre acte des trois défaites subies lundi et se donner une structure et un programme capables de lui ramener l'électorat.

"Ce n'est pas avec des victoires morales que nous reprendrons le pouvoir. Nous devons démontrer que le Parti libéral est un parti uni qui défend un programme facilement accessible à tous les Canadiens. Qu'il a aussi des positions très fermes sur les grands problèmes de l'heure. Il nous reste un an et demi pour faire cette démonstration. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre une seule journée", de déclarer le député du comté de Shefford.

Tardif

Même constat de la part du député du comté de Richmond-Wolfe qui se dit d'avis que la triple victoire du Nouveau Parti démocratique montre que ce parti est un adversaire de poids, que le Parti conservateur sera évincé du pouvoir lors du prochain scrutin général mais que le Parti libéral ne doit pas compter uniquement sur la perte de popularité du Parti conservateur pour reprendre le pouvoir.

"Dans certains milieux, on prétendait, jusqu'à présent, que la popularité du Nouveau Parti démocratique ne se traduirait pas par trois victoires. On vient d'avoir la preuve du contraire. Le Nouveau Parti démocratique était en avance dans les sondages et il a remporté la victoire dans les trois comtés. Son triple gain le rend toutefois vulnérable. Il doit, s'il veut être considéré comme une alternative au Parti libéral et au Parti conservateur, défendre des points de vue bien à lui. Il ne doit plus se contenter d'être le catalyseur des rançures de celui-ci et de celui-là", a affirmé Alain Tardif qui croit que les faiblesses des politiques du parti dirigé par Ed Broadbent ne tarderont pas à apparaître.

Il a déclaré que les prochains mois seront d'une importance capitale pour le Parti libéral.

"Nous devons montrer que le Parti libéral est la seule alternative valable au Parti conservateur. Pour y arriver, nous devons prouver que nous formons un parti uni dont les politiques reflètent le point de vue de l'immense majorité de ses membres et de ses députés", de souligner Alain Tardif.



Jean Charest



François Gérin



Jean Lapierre



Alain Tardif

UN JOUR SEULEMENT

VENTE SURPRISE! EATON!

DEMAIN JEUDI DANS TOUS LES MAGASINS EATON

1/2 PRIX AUBAINES ÉLÉPHANTESQUES

10% à 20% DE RABAIS

Articles choisis de notre stock courant

10% à 50% DE RABAIS

Sélection de marchandises à solder

Repérez les ballons rouges!

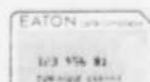
À tous les étages, les ballons rouges survoleront les bas prix. Ayez l'oeil ouvert, ces indicateurs vous réservent des aubaines hors pair à ne pas manquer!

Achats en personne seulement.

Jeudi 23 juillet seulement.

"OBSESSION"

Invitation à faire l'essai de cette fragrance en vous présentant au comptoir des parfums pour dames, où l'on se fera un plaisir de vous remettre un échantillon d'"Obsession".



Credit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

La triple victoire va servir d'accélérateur au NPD-Québec

— le président-associé

MONTREAL (PC) — La triple victoire des candidats néo-démocrates aux élections complémentaires en Ontario, Terre-Neuve et au Yukon va servir d'accélérateur pour le NPD-Québec, estime son président-associé Michel Agnaieff.

"Il s'agit d'un coup de pouce additionnel qui va permettre d'aller plus vite", a-t-il dit hier en conférence de presse.

"Le fait d'avoir remporté des victoires aura très certainement un effet sur les indécis et les discrets" qui s'élevaient à 37 pour cent dans le dernier sondage Gallup.

Même si M. Agnaieff affirme que le NPD se porte bien au Québec, il reconnaît que si des élections fédérales étaient déclenchées à court terme, le NPD-Québec, fort de 5.000 membres, serait en mesure de mener la lutte aux conservateurs et libéraux que dans 8 à 12 des 75 circonscriptions.

Au niveau de l'organisation, au total 38 associations sont sur pied dont sept comptant plus de 300 membres et une quinzaine plus de cent.

L'organisation de ces associations est longue, note M. Agnaieff. Aussi souhaite-t-il recruter des can-

didats qui drainent des organisateurs et des gens prêts à travailler pour eux.

Selon lui, cette stratégie aurait fonctionné dans le Nord-Ouest québécois, où le NPD-Québec aurait déniché deux candidats de poids.

L'identité de ces personnes ne sera connue qu'à l'automne en même temps que plusieurs autres. On promet qu'à compter de septembre toute une série d'annonces de candidatures sera faite, à raison d'une par semaine.

M. Agnaieff se garde cependant de préciser pendant combien de temps les annonces pourront être faites.

On sait toutefois que les candidatures de Philippe Bernard (ancienement du Parti québécois) et Pierre Héту (chef d'orchestre) sont déjà acquises alors que celle de Sylvain Simard (ancien vice-président du PQ) ne l'est pas encore. Une fois terminé cet exercice, le NPD attendra six mois plus tard, soit en février, pour tenir des assemblées de mise en candidature. Une campagne de financement sera tenu le mois suivant.

Le NPD-Québec estime qu'une campagne électorale commandée 20.000 \$ par circonscription.

Encore loin de la coupe aux lèvres

Lundi, trois élections partielles ont confirmé les sondages qui, depuis quelque temps déjà, indiquaient que le NPD était le parti le plus populaire au pays. Des victoires importantes pour la formation d'Ed Broadbent. Il y a cependant encore loin de la coupe aux lèvres pour les néo-démocrates; les enjeux d'un scrutin général ne peuvent être comparés à ceux d'élections partielles.

Ce que la plupart des observateurs disaient des sondages vaut sans nul doute pour les résultats de ces élections: les Canadiens expriment leur mécontentement à l'égard du gouvernement conservateur. Opinion d'ailleurs partagée par le chef néo-démocrate Ed Broadbent lui-même qui, prudemment, se garde bien de paivoiser. C'est que, sauf événements imprévisibles, la route sera encore longue d'ici les prochaines élections générales, et on aura l'occasion d'examiner attentivement ce que son parti offre véritablement aux Canadiens.

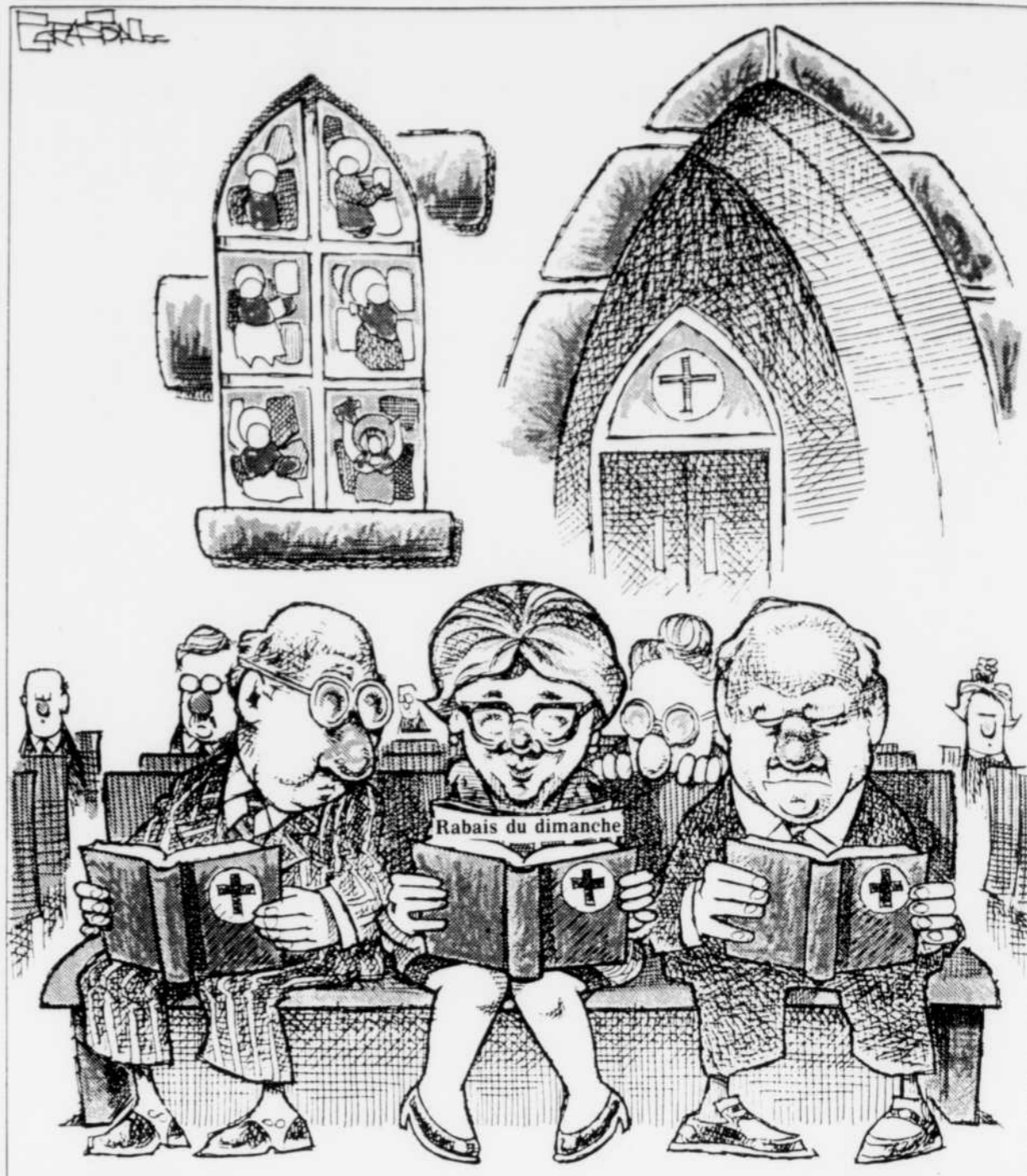
Le NPD profite présentement d'une conjoncture favorable. Le gouvernement conservateur a beaucoup déçu l'électorat dans la première partie de son mandat et la pente reste très difficile à remonter. De leur côté, les libéraux ont souffert de dissensions internes et manqué de cohésion sur des questions de première importance comme le libre-échange et l'accord constitutionnel.

Les électeurs de Hamilton-Mountain (Ontario), Saint-Jean-Est (Terre-Neuve) et du Yukon pouvaient démontrer leur insatisfaction sans trop se préoccuper pour l'instant des grandes orientations nationales. Ce qu'ils ont fait.

Reste à voir comment réagira l'électorat dans son ensemble lorsque viendra le temps de réfléchir plus profondément sur l'avenir du Canada. On sait que le programme du NPD comporte entre autres un plan d'étatisation industrielle et des investissements très importants dans les programmes sociaux, notamment la mise sur pied d'un système universel de garderies évalué à plus de 10 milliards \$ par année. Le NPD réussira-t-il à convaincre les contribuables accablés par un déficit se situant actuellement à environ 30 milliards \$? Et dans un tout autre ordre d'idées, que pensent les électeurs du retrait du Canada de l'OTAN, projet réitéré la fin de semaine dernière par le leader parlementaire néo-démocrate Nelson Riis?

Ces victoires néo-démocrates dans trois régions différentes du Canada montrent que le parti d'Ed Broadbent est présentement en très bonne position pour livrer une bataille sérieuse aux conservateurs et aux libéraux. Mais le vrai test est à venir et, d'ici là, il revient à ces derniers de forcer le NPD à afficher clairement ses positions.

Roch Bilodeau



TRIBUNE LIBRE

Policiers de Sherbrooke: un moyen de pression uniquement symbolique

M. Jean Vigneault
Editorialiste

J'ai lu votre éditorial du 17 juillet 1987. J'insiste immédiatement pour vous dire M. Vigneault qu'il n'est pas question, dans les propos des derniers jours, d'agression et de contre-agression entre M. le Maire et notre syndicat, entre M. Pelletier et moi-même. Le conflit est un strictement d'intérêts et il en sera ainsi jusqu'à sa résolution. M. Pelletier, je l'ai déjà mentionné, a le courage de ses convictions et ce n'est pas le lot de tous les maires de la province. Mais nous aussi nous avons nos intérêts et nous allons les défendre jusqu'au bout. L'interprétation du présent conflit doit se faire dans ce sens.

Je voudrais vous faire remarquer M. Vigneault que le message que nous avons voulu livrer ces derniers jours ne se situe pas tout à fait dans le sens de votre éditorial. Notre but n'est pas de forcer la main du gouvernement afin qu'un arbitre soit nommé le plus rapidement possible. Le processus est déjà en marche, un processus que nous connaissons régulièrement depuis 1976. Nous avons voulu signifier à M. le Maire que nous avons développé une certaine allergie au

grenouillage politique entourant les derniers arbitres qui ont siégé dans nos dossiers de renouvellement de convention et particulièrement le dernier arbitre en liste soit Me Cloutier. Nous serons vigilants, très vigilants à l'avenir. Je ne vous apprend rien M. Vigneault en vous soulignant qu'une certaine malhonnêteté intellectuelle peut très bien se situer dans le cadre de la légalité, celle-ci n'étant pas nécessairement une affaire morale et vice-versa.

Je suis tout à fait d'accord avec vous quant à la légalité à respecter dans un conflit comme le nôtre. Nous devons être les premiers à respecter la loi. Mais il faut aussi connaître le milieu policier, ce qui excuse vos propos, pour savoir que notre "discretion" dans les rues de la ville était tout à fait symbolique et que nos activités normales n'ont pas été affectées: le jour et le soir nos activités sont intenses et les policiers étaient donc continuellement sur la route. Les cartes d'appels et les différents rapports d'enquête l'attestent. Ce type de moyen a donc été choisi strictement pour son impact psychologique compte tenu des circonstances.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire M. Vigneault, il n'est pas

question de prendre la population en otage dans ce conflit. La relation d'autorité est, comme vous le savez, très délicate et nos investissements dans la communauté, en termes de surveillance de quartiers entre autres, sont trop importants pour être détruits. La relation policier-citoyen est à la fois fragile et essentielle dans une démocratie. Il serait bête de notre part de tout bousiller. Il est cependant question de faire respecter nos droits que nous avons nous aussi comme travailleurs.

Je termine en vous soulignant que nous trouvons extrêmement déplorable le fait de régler en arbitrage seulement nos contrats de travail et ceci depuis 1976. Pourtant ce sont des contrats à toute fin pratique similaires en termes monétaires et normatifs à ceux des policiers de Hull, Laval, Longueuil, St-Hubert, Montréal, Québec, Ste-Foy, Sûreté du Québec et j'en passe. Est-ce que nous valons moins que les autres? Il nous semble pourtant, M. Pelletier en a déjà fait état, que nous avons un excellent corps de police. Nous voulons le demeurer, non pas à rabais mais dans un esprit d'équité professionnelle.

André Castonguay, Président
Association des Policiers
de Sherbrooke Inc.

LETRE OUVERTE

Une véritable région administrative pour Drummondville

Monsieur Jean-Guy St-Roch
Député de Drummond

(...) Il est vraiment étonnant que le Centre du Québec (région de Drummondville) ne soit pas plus représentatif avec d'autres comme les Bois-Francs (région de Victoriaville, Arthabaska et Plessisville) ainsi que la plaine du Lac St-Pierre (Nicolet) et la région de Bécancour pour se former une véritable région administrative entre Montréal et Québec (métropole et capitale) ou Sherbrooke (Estrie) et Trois-Rivières (basse, moyenne et haute Mauricie).

Depuis une vingtaine d'années, soit depuis les débuts des régions administratives, Drummondville demande à être mieux reconnue par une véritable région d'appartenance. (...)

Bien sûr, les villes de la 04 Sud actuelle peuvent travailler avec leurs voisins de la Rive-nord et des régions limitrophes mais là n'est pas le problème. Le débat positif et bien normal en est un de reconnaissance bien justifiée de gérer ses propres dossiers sur une portion de territoire trop étendu mais surtout de planifier, comme tout bon administrateur, un territoire compris entre 4 zones d'influence (ou plutôt de rayonnement). En fait c'est de faire en sorte que la région 04 sud actuelle, située aux limites de ces 4 régions mais en plein axe socio-économique québécois, tout en ayant une position géographique unique fasse profiter son potentiel au maximum et non attente que tout se décide ailleurs.

Il est vraiment curieux de voir qu'en tant que premier représentant de la région drummondvilloise, vous voulez adopter le statu quo, soit jouer la carte de la 04 alors qu'il faut sortir de plus en plus nos atouts majeurs si nous voulons gagner la partie comme le souhaite

les principaux porte-parole intermédiaires (Chambres de Commerce, MRC, organismes régionaux). (...)

Aussi ce n'est pas en restant neutre que notre cause va avancer mais en ayant un éventail de projets couvrant toutes les activités socio-économiques: les sommets régionaux et mini-sommets sectoriels sont les bienvenus en autant que la région d'appartenance soit clairement identifiée et acceptée par tous.

Or dans le cas présent c'est plutôt des liens inter-municipaux, inter-comtés, inter-MRC et surtout inter-régionaux où l'urgence prime. Cette facette devrait être vue de plus en plus par l'Union des Municipalités (suite au rapport Parizeau), l'Union des Municipalités régionales de comté (dont juste 6 schémas ont été adoptés définitivement sur 95), les députés les corps intermédiaires (Chambres de Commerce et organismes régionaux), le gouvernement et les différentes associations professionnelles.

Pour cela, il faut revoir le dossier, quitte même à changer son opinion graduellement pour s'adapter à la réalité d'aujourd'hui car il faut éviter l'effritement des services, voir les affinités et s'impliquer dans le milieu par un véritable esprit de concertation et de collaboration. La solidarité va se développer.

Donc je vous inviterais monsieur le député de Drummond à revoir votre position tout en tenant compte de tous ceux qui ont mis sur pied le dossier d'une véritable région d'appartenance au Sud du St-Laurent en bordure du Lac St-Pierre, de la moraine de Drummondville longeant la 20 et des abords des Appalaches, soit au Centre du Québec en action. (...)

Gérard Fréchette, géographe
Drummondville

OPINION DES LECTEURS

Boeuf: mise en marché ordonnée

Avec un plan conjoint voté majoritairement depuis 1982, les producteurs de bovins s'attendaient à quelque chose dans la mise en marché.

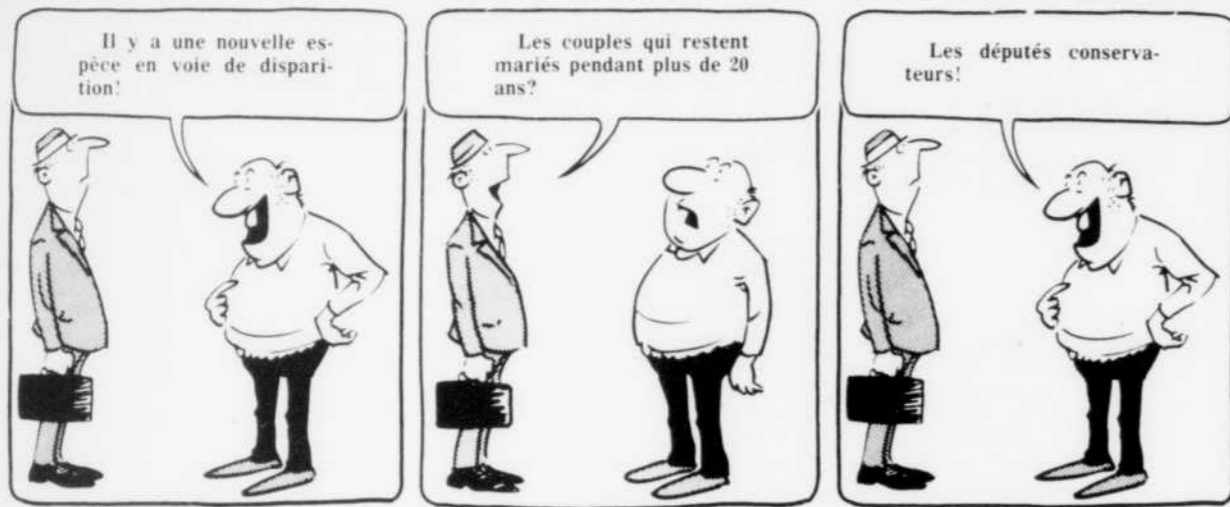
Quand on parle de producteurs de bovins, plusieurs d'entre nous, les producteurs de lait, sont portés à penser que c'est un autre genre de producteurs qui produisent cette viande que l'on retrouve un peu partout dans nos marchés d'alimentation. Les statistiques nous ont démontré clairement que ce sont les producteurs de lait qui mettent la plus grande partie du boeuf en marché, soit la vache de réforme et les veaux laitiers.

A partir du 3 août prochain, les producteurs de lait auront l'opportunité de vendre leurs bovins à leur choix, c'est-à-dire par encan vivant traditionnel ou par enchère électronique.

Ces deux genres de ventes seront exécutées par des agents autorisés par la Fédération des producteurs de bovins qui négocieront directement avec tous les abattoirs, gros comme petits, les meilleurs prix pour nos vaches de réforme et petits veaux laitiers.

Pour ma part, j'ai hâte au 3 août pour essayer ce genre de vente par enchère électronique et je félicite la Fédération des producteurs de bovins du Québec d'avoir fait ce pas de géant pour obtenir enfin une mise en marché ordonnée dans la viande bovine.

Jacques Lavoie, producteur
St-Bonaventure



OPINION DES AUTRES

Retour en arrière ridicule

Le Conseil du patronat du Québec s'oppose vivement à ce que le gouvernement Bourassa réglemente la couleur de la margarine.

Dans une lettre au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, l'organisme patronal proteste contre cette ingérence de l'Etat "dans les forces libres du marché".

On sait que dès cet automne, par un règlement, le gouvernement obligera les producteurs à colorer leur margarine en jaune foncé. En réglementant la couleur de la margarine, le ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, se rend aux desirs des producteurs de lait du Québec qui insistent depuis plusieurs années pour que les succédanés du beurre soient colorés afin de les mieux distinguer du beurre.

Le Conseil du patronat a parfaitement raison de dénoncer ce nouveau règlement qui marquera un retour en arrière tout à fait ridicule.

Il y a une vingtaine d'années, lorsque la margarine a été lancée sur le marché, les producteurs de ce succédané du beurre, devaient offrir aux consommateurs un pro-

duit ne comportant aucune couleur. La margarine était alors blanche tout comme la graisse à cuisson, ce qui n'était guère appétissant pour les consommateurs.

C'est le gouvernement de l'Union nationale et son ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, qui, vers la fin des années 60, avaient permis la coloration de la margarine, selon certaines règles bien établies, notamment une identification et un emballage qui faisaient en sorte que ce nouveau produit ne soit pas pris pour du beurre.

Jusqu'à présent, les associations de consommateurs se sont opposées à cette réglementation parfaitement inutile, tout comme les producteurs de margarine, il va sans dire.

Depuis vingt ans, les gens ont appris à faire la distinction entre la margarine et le beurre, sans qu'il ne soit besoin de colorer la première en jaune foncé, genre moutarde. Il ne faut pas prendre les gens pour des imbéciles.

Le CPQ fait également valoir que la coloration chimique fera apparaître "un marché noir de la margarine", tout comme cela s'est pas-

sé en Ontario où une réglementation semblable existe.

Les producteurs laitiers n'ont rien à gagner avec une telle réglementation. Du beurre, c'est du beurre et ce n'est pas en colorant la margarine en jaune foncé que la vente du beurre augmentera. Au contraire, cette réglementation rétrograde risque de jouer contre les producteurs laitiers.

Le Conseil du patronat trouve, pour le moins étonnant, de constater qu'au moment où le gouvernement Bourassa plaide en faveur de l'entreprise privée et des règles de libre concurrence, il veuille justement intervenir dans le fonctionnement des règles du marché. Il a parfaitement raison de se poser des questions.

Il ne s'agit pas de partir en guerre contre les producteurs laitiers. Mais, tout comme le Conseil du patronat, nous pensons que le gouvernement Bourassa n'est pas justifié de revenir avec une réglementation qui n'a absolument plus sa raison d'être.

Sylvio Saint-Amant
Le Nouvelliste

DOCUMENT

Autriche: la communauté juive est inquiète

VIENNE (AFP) — La communauté juive d'Autriche, avec ses 6.400 membres l'une des plus décimées d'Europe par la terreur nazie, exprime ouvertement, pour la première fois depuis le début de "l'affaire Waldheim", son malaise et constate une "croissance angossante de l'antisémitisme" dans le pays.

"Nous sommes inquiets pour les citoyens juifs du pays. Mais surtout nous sommes touchés par une hypersensibilité extraordinaire à toute critique" visant le président Kurt Waldheim "qui se transforme en agressivité contre les citoyens juifs", a déclaré Paul Grosz, président de la communauté juive.

M. Waldheim est attaqué, depuis mars 1986, notamment par le Congrès Juif Mondial (CJM), pour son rôle dans l'armée hitlérienne.

De nombreux responsables politiques et médias autrichiens s'en sont pris aux organisations juives qui ont critiqué M. Waldheim, élu à la tête de l'Etat le 8 juin 1986 avec 54 pour cent des suffrages.

La communauté juive se déclare "préoccupée" par ce climat, qui s'est traduit fin juin par des insultes lancées contre des juifs orthodoxes au centre de Vienne.

Les survivants

"Nous (les juifs autrichiens) ne pouvons pas cesser d'être la conscience de la nation" qui comptait jadis parmi ses quelque 200.000 juifs bon nombre d'hommes des sciences et des arts — tels Sigmund Freud, Gustav Mahler, Stefan Zweig — qui ont fait la gloire de l'Autriche, a déclaré M. Grosz, l'un des rares 200 à 300 juifs autrichiens à avoir survécu en Autriche même aux persécutions nazies.

Pour Daniel Charim, l'un des 24 membres du présidium de la communauté juive, l'Autriche "se trouve moralement en l'an 1945, la reconstruction des maisons a eu lieu mais non celle des âmes". "Nous n'avons pas peur pour nous, les juifs autrichiens, mais bien pour la République d'Autriche", dit Leon Zelman,

survivant du camp de concentration autrichien de Mauthausen.

Pour répondre à cette inquiétude la communauté a adopté, lors d'une réunion dimanche dernier, une résolution qui demande pour la première fois ouvertement "des mesures contre l'antisémitisme", sans préciser lesquelles, notamment de la part des autorités judiciaires et pédagogiques, ainsi que des Eglises et des médias du pays.

L'électorat

Martin Engelberg, membre de l'Association des étudiants juifs, en veut surtout à plusieurs responsables politiques autrichiens qui ont, selon lui, dans leurs déclarations "utilisé l'antisémitisme à des fins politiques" pour se rallier l'électorat.

"L'antisémitisme a obtenu une acceptation sociale comme il n'en a jamais eue (en Autriche) depuis 1945", constate Georg Haber, autre membre du présidium.

La communauté reproche notamment au parti populiste conservateur OeVP, qui a soutenu M. Waldheim dans sa campagne électorale, de s'être jusqu'à présent contenté d'une condamnation verbale de l'antisémitisme.

Une autre forme de cette "acceptation sociale de l'antisémitisme" se traduit, selon M. Haber, par le fait que sa "fille Esther, 17 ans, et son fils Michael, 19 ans, pratiquement seuls juifs dans une école de Vienne, ont un sentiment d'isolement. Leurs camarades prennent à présent leurs distances", ajoute-t-il.

Alexander Friedmann, membre du présidium, raconte de son côté que sa "mère, qui a 70 ans, estime qu'elle est trop âgée pour quitter l'Autriche" mais qu'elle "le pousse à le faire".

Doron Rabinovici, 25 ans, membre de l'Association des étudiants juifs, déclare pour sa part: "On ne peut plus se sentir chez soi, ici, en Autriche. Nous sommes devenus des apatrides dans notre patrie".

Katinza Mezei
AFP

Mise en garde contre d'éventuelles attaques iraniennes

Drapeau américain hissé sur des navires du Koweït

KOWEIT (AFP) — Le drapeau américain a été hissé hier matin sur les deux premiers navires koweïtiens qui bénéficieront ainsi de la protection de la marine américaine contre d'éventuelles attaques iraniennes.

Selon des sources sûres à Koweït, le pavillon américain a été hissé tout d'abord sur le super-pétrolier koweïtien Al-Rakkah, rebaptisé Bridgeton.

Le Bridgeton et le méthancier Gaz Al-Managuih, rebaptisé Gas Prince, étaient toujours hier en début d'après-midi au large du port de Khor Fakkan, (émirat de Foujeïrah), hors du Golfe, dans la mer d'Oman.

Des sources maritimes à Foujeïrah ont indiqué, pour leur part, que tout ce qui concerne les deux navires a été classé ultra secret par les Américains, pour des raisons de sécurité.

Les autorités portuaires de Foujeïrah n'ont pas ainsi été en mesure d'entrer en contact radio avec les deux navires, bien qu'ils se trouvent au large du port de cet émirat.

Le Bridgeton et le Gas Prince mouillent actuellement à une quarantaine de kilomètres de ce port, hors des eaux territoriales de l'émirat, et manifestement, sous la protection des bâtiments de guerre

américains. Ils se trouvent, selon des sources sûres, à 120 kilomètres du détroit d'Ormuz qu'au moins l'un des deux devait traverser sous escorte américaine, dans la nuit d'hier à aujourd'hui, selon le Pentagone.

C'est dans le détroit d'Ormuz que l'Iran a installé, sur sa rive, des sites de missiles terre-mer Silkworm, selon des sources diplomatiques américaines dans le Golfe.

Ces missiles, dotés d'une ogive classique de 500 kg, ont une portée d'une centaine de kilomètres.

Selon les sources maritimes, le pavillon américain a été hissé discrètement sans cérémonial, à bord des deux navires qui sont maintenant commandés par des capitaines de nationalité américaine, comme l'exige la législation des États-Unis.



Des centaines de volontaires iraniens, réunis à Téhéran dimanche, ont été dépêchés aux abords du Golfe persique.

La Maison-Blanche rejette les liens avec l'URSS sur le Golfe

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche a implicitement rejeté hier la proposition de numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev d'organiser des contacts États-Unis-URSS sur le Golfe en faisant valoir que les contacts multilatéraux dans le cadre de l'ONU étaient plus "appropriés".

"Le forum de l'ONU est le forum correct et nous n'envisageons pas un quelconque autre forum", a déclaré M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison-Blanche.

Dans un message adressé au président Ronald Reagan, M. Gorbatchev a indiqué que l'URSS était prête à examiner avec les États-Unis la situation dans le Golfe "sous quelque forme que ce soit".

M. Fitzwater a confirmé que ce message avait été reçu vendredi dernier par la Maison-Blanche et qu'il constituait une réponse à une lettre envoyée par le président Reagan aux pays mem-

bres du Conseil de sécurité pour soutenir le projet de résolution de l'ONU ordonnant un cessez-le-feu dans le Golfe.

Selon le porte-parole, le message de M. Gorbatchev était "positif" à propos de cette résolution, adoptée lundi par le Conseil de sécurité. Il a précisé que le message était consacré au Golfe et ne portait pas de désarmement.

L'URSS avait proposé le 3 juillet le retrait du Golfe "dans les plus brefs délais" de tous les navires de guerre des États non riverains.

M. Fitzwater a d'autre part réitéré le soutien de Washington envers la France à propos de la crise avec Téhéran. Il a déclaré ne pas être au courant des intentions françaises dans le Golfe en indiquant cependant que la France "a le droit de protéger ses bateaux" dans cette voie d'eau.

Le secrétaire d'État français à la mer a annoncé mardi que deux pétroliers français allaient être escortés par la marine de guerre.

Le cessez-le-feu demandé par l'ONU est injuste, selon l'Iran

PARIS (AFP) — La résolution du Conseil de sécurité demandant un cessez-le-feu immédiat entre l'Irak et l'Iran, adoptée lundi à l'unanimité, a été rejetée hier par Téhéran et ses alliés chiites libanais, mais "accueillie favorablement" par Bagdad et la quasi totalité des capitales arabes.

Le ministère iranien des Affaires étrangères a rejeté comme "injuste" la résolution en expliquant son refus par l'absence de condamnation par les Nations-Unies du "responsable du déclenchement du conflit", l'Irak. Il a estimé que le Conseil de sécurité avait "failli à sa mission de paix" en adoptant ce texte et a d'autre part annoncé qu'il ferait bientôt connaître sa position sur chaque paragraphe.

De son côté, le cheikh Soubhi Toufaily, l'un des principaux dirigeants du Hezbollah libanais (intégriste pro-iranien), a déclaré la "guerre sainte" (Jihad) contre les Nations-Unies. "Aujourd'hui, a-t-il dit devant 20.000 personnes réunies à Baalbeck (dans la plaine libanaise de la Bekaa), est le premier jour de notre bataille contre celui qui fait semblant d'être neutre et prétend ne pas être impliqué dans la guerre".

L'Irak pour sa part a indiqué, par la voix d'un porte-parole à Bagdad à l'issue d'une réunion commune du Conseil de la révolution et du commandement du parti Baas au pouvoir sous la présidence du chef de l'Etat, M. Saddam Hus-

sein, que "la première impression" des dirigeants irakiens était "positive". Cependant la position définitive de l'Irak ne sera annoncée que d'ici à la fin de la semaine.

La presse syrienne, comme la presse libyenne, s'est contentée de reproduire brièvement l'information.

Appui de Clark

Le ministre des Affaires étrangères Joe Clark a donné hier son appui "entier et sans équivoque" à la résolution du Conseil de sécurité des Nations-Unies exigeant la fin des combats entre l'Irak et l'Iran et le retrait des troupes aux frontières reconquises par la communauté internationale.

Dans un communiqué, le ministre souligne que le conflit, qui dure depuis sept ans, n'a semé que la souffrance, la mort et la destruction chez les belligérants, tout en mettant en danger la sécurité et la stabilité dans cette région du monde (le Golfe persique).

M. Clark invite les deux pays à respecter la résolution du Conseil de sécurité (que l'Iran a déjà rejetée) et leur propose de se soumettre à la médiation du secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, dans le but d'en arriver à une solution "globale, juste et honorable".

En témoignant, Poindexter a creusé l'écart entre Reagan et le Congrès

WASHINGTON (AFP) — Le témoignage du vice-amiral Poindexter, ancien responsable du Conseil national de sécurité (CNS), s'est bien révélé essentiel pour dégager le président Ronald Reagan de toute responsabilité dans le détournement de fonds des ventes d'armes à l'Iran en faveur des contras nicaraguayens.

Il semble en revanche avoir creusé le fossé entre le président et le Congrès.

Après cinq jours d'auditions, quelquefois acerbes et souvent répétitives, devant les commissions d'enquête du Congrès, la position du vice-amiral n'a pas changé: "J'ai pris la décision" d'utiliser les fonds iraniens pour les contras sur la proposition du lieutenant-colonel Oliver North et "je n'ai pas voulu y associer le président Reagan, afin de lui offrir une possibilité de démenti, si cela devenait public".

M. Poindexter a ainsi corroboré ce qu'avait toujours dit M. Reagan et, même si les auditions doivent encore se poursuivre une dizaine de jours avec les témoignages de plusieurs membres éminents du gouvernement, aucune révélation n'est maintenant attendue sur le cœur de l'affaire.

Pour son dernier jour d'audition, M. Poindexter n'a jamais baissé la garde, érudant toute question trop précise et se refusant à reconnaître

la moindre erreur. Les tentatives des parlementaires pour le mettre en porte-à-faux avec le président ou avec son subordonné North sont restées vaines.

Quand on lui a fait remarquer que M. Reagan avait affirmé que s'il avait été au courant de cette affaire, il l'aurait empêchée, M. Poindexter a répondu froidement que justement, s'il ne lui avait pas dit, c'était pour lui permettre de faire ce genre de réponse.

Divergence

La comparaison de son témoignage avec celui d'Oliver North a également offert peu de champ aux enquêteurs. La seule divergence notable porte sur le nombre de "mémoires" rédigés par ce dernier pour informer M. Reagan des détails de l'affaire et que le vice-amiral affirme n'avoir pas fait suivre à leur destinataire. M. North parle de cinq et son supérieur affirme n'en avoir vu qu'un seul.

Le témoignage de M. Poindexter a souvent irrité les parlementaires, toutes tendances confondues. Loin de regretter d'avoir cherché à tromper le Congrès, il a au contraire proclamé que de façon générale, "on donnait beaucoup trop d'informations au Congrès sur les opérations secrètes".

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

* B Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes

2 REPRESENTANTS(ES)

Temps partiel pour compagnie d'alimentation très connue.

Travail dans région de Sherbrooke et environs, Drummondville et environs.

Bilinguisme nécessaire. Auto requise.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae à:

**8015 Jarry est
Ville Anjou
H1J 1H5**

54679

Compagnie de services alimentaires en pleine expansion recherche

GERANT DE CAFETERIA

Exigences: Expérience en cuisine, esprit d'initiative, bons contacts.

Nous offrons: Bon salaire, possibilités d'avancement.

Envoyez votre curriculum vitae à:

**Casier 23, La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qué.
J1K 2X8**

25253

TECHNICIEN EN RÉFRIGÉRATION

Minimum 3 ans d'expérience Possédant un cours en réfrigération Appelez au numéro suivant:

567-3982 ou 1-800-567-6121

**Les Électro-Ménagers R.V.S. Inc.
1360, rue King ouest
Sherbrooke, Qué.
J1J 2B6**

24882

CONSEILLERE OU CONSEILLER AU PLAN D'EMBAUCHE

Office des personnes handicapées du Québec

ATTRIBUTIONS:

Conseiller les employeurs sur l'élaboration et la mise en service de leur plan d'embauche. Analyser les plans et en recommander l'approbation ainsi que les rapports subséquents. Informer et conseiller les différents partenaires de l'OPHQ, sur l'utilisation des plans d'embauche; informer et consulter les différentes unités syndicales quant à la réalisation des objectifs contenus dans les plans d'embauche.

EXIGENCES:

Posséder un baccalauréat dans la famille des sciences sociales ou sciences administratives. Posséder 3 années d'expérience dans des activités reliées à la main-d'oeuvre ou à l'embauche. Connaître la problématique de l'intégration au travail des personnes handicapées. Être prêt à voyager à la grandeur de la province.

CONTRAT:

D'une durée de 1 an, possibilité de prolongation.

INSCRIPTION:

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 27 juillet 1987, 16h30 à l'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC, C.P. 400, Drummondville, QC, J2B 6W3.

INFORMATION:

**Madame Raymonde Lachance
1-800-567-1465**

25244

OFFRE D'EMPLOI

GRAPHISTE, MONTAGE ET MISE EN PAGE AVEC EXPÉRIENCE

Nous sommes à la recherche d'une personne fiable pour accomplir la tâche de maquettiste-graphiste aux ateliers de montage d'un hebdomadaire de la région.

Le travail consiste à faire le montage des espaces publicitaires, travail sur caméra de reproduction (P.M.T.) et mise en page des journaux.

La personne recherchée devra être propre, avoir de l'initiative et être stable.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

**100, PLACE DU COMMERCE
MAGOG, QC**

J1X 5G6

Ref.: graphiste

25245

Nous sommes une des plus importantes compagnies nationales spécialisées dans la vente de garanties supplémentaires pour automobiles auprès de 1800 concessionnaires au Canada. Afin de répondre aux exigences d'une croissance soutenue dans l'Estrie, St-Hyacinthe, Granby, Drummondville, nous désirons nous adjoindre:

GÉRANT DE DISTRICT

Sous l'autorité du Directeur des Ventes vous aurez l'entière responsabilité du territoire au niveau des ventes.

Nous désirons une personne demeurant préférentiellement dans l'Estrie, ambitieuse, dotée d'une bonne personnalité, expérience au niveau du développement de franchise serait un atout mais non nécessaire.

Nous offrons salaire concurrentiel, commission avantageuse et voiture.

Grâce à votre dynamisme vous pourrez vous intégrer facilement à notre entreprise en faisant valoir vos compétences. Vous désirez relever le défi, vous êtes notre candidat.

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae avant le 31 juillet 1987:



garantie UNIVERSELLE



**7930 — 20e Avenue
Montréal, Québec
H1Z 3S7
a/s M. Pierre Laforme**

54660

LE JOURNAL LA TRIBUNE

RECHERCHE LES SERVICES D'UN(E)

REPRÉSENTANT(E) PUBLICITAIRE

FONCTIONS:

Le titulaire conseille et fournit l'expertise nécessaire en matière de publicité à notre clientèle située en région, offre et voit à la préparation des "Features", publicité de forme collective s'adressant à une clientèle particulière, sollicite de nouveaux comptes et participe à la vente de cahiers spéciaux.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Possède un diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat en administration option marketing ou dans un domaine connexe au poste offert. Une expérience de quelques années jugée pertinente sur le marché du travail peut suppléer à l'absence de diplôme.
- Minimum de trois (3) ans d'expérience dans le secteur de la vente ou de la publicité.
- Possède les qualités personnelles suivantes: apparence soignée, entreprenant, capacité de communication au-dessus de la moyenne et détermination.
- Une automobile est indispensable dans l'exercice de ses fonctions.

LIEU DE TRAVAIL:

Environnements immédiats de Sherbrooke et région.

RÉMUNÉRATION:

Le titulaire est payé exclusivement à la commission et à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux.

INSCRIPTION:

Veillez adresser votre curriculum vitae en toute confiance avant le 03 août 1987 à:

LA TRIBUNE (1982) INC.,

a/s Alain Tétreault,

Adjoint au Directeur de la Publicité

1950, rue Roy

Sherbrooke, QC

J1K 2X8

23695

C'est formidable!

Diplômés!

Venez acquérir de l'expérience



Un défi attend les jeunes gens qui veulent devenir officier de carrière.

Mettez à profit vos aptitudes et connaissances dans les emplois militaires des Forces armées canadiennes. Il y a actuellement plusieurs centaines de postes à pourvoir dans des domaines variés.

- Pharmaciens
- Physiothérapeutes
- Ingénieurs
- Officiers navals
- Infanterie, blindés, artillerie
- Pilotage, navigation aérienne, contrôle de la circulation aérienne, contrôle des armes aériennes
- Administration du personnel
- Logistique



C'est votre choix, votre avenir

Pour de plus amples renseignements sur les dates d'entrée en fonction, les plans de carrière, l'admissibilité et les postes disponibles, rendez-vous au centre de recrutement le plus près de chez vous ou téléphonez-nous à frais virés, sans obligation de votre part. Vous nous trouverez dans les Pages jaunes sous la rubrique "Recrutement".



LES FORCES

ARMÉES

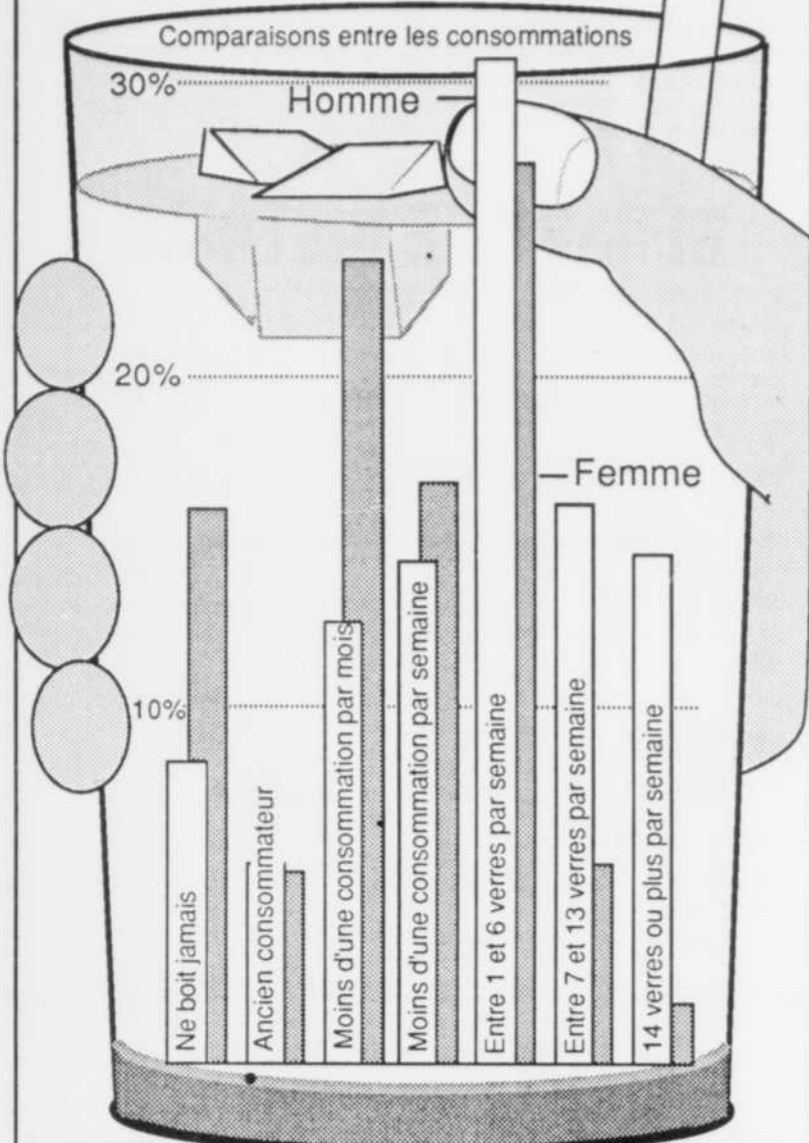
CANADIENNES

Canada

COUP D'OEIL

Combien buvons-nous?

La plupart d'entre nous consommons une quantité modérée d'alcool, les hommes étant en plus grand nombre que les femmes.



Source: Statistique Canada, Sondage Social Général, 1985 par F. Wiebe

Dans le monde Les suicides de jeunes en progression alarmante

PARIS (AFP) — Les suicides de jeunes sont en progression alarmante dans le monde, au point de devenir la première cause de mortalité chez les moins de 35 ans dans certains pays comme la France, où un ancien ministre de la Santé, Jacques Barrot, vient de déposer un projet de loi réprimant l'incitation au suicide.

Le chiffre de 12.000 morts par an et quelque 120.000 tentatives de suicides atteint en 1985, en France, a en effet amené un certain nombre de personnalités à tirer la sonnette d'alarme et à condamner la commercialisation de livres de "recettes" sur le suicide, susceptibles de favoriser le passage à l'acte chez de nombreux jeunes.

Il semblerait pourtant que les Etats ayant adopté une telle législation n'ont pas pu pour autant réussir à endiguer la progression du phénomène.

En Europe, l'Angleterre, les Pays-Bas et la Norvège qui enregistrent les taux les plus faibles, ne sont pas plus "répressifs" à l'égard du suicide ou de son incitation que l'Autriche, le Danemark, la Suisse et la France qui connaissent la plus forte mortalité par suicide.

Partout les hommes se suicident plus que les femmes dans une proportion de trois à un, même si les femmes commettent deux fois plus de tentatives. Les célibataires, les veufs et les détenus fournissent les plus gros ef-

fectifs de candidats au suicide.

Une récente étude a montré qu'en France, le suicide est désormais plus fréquent chez les pauvres, contrairement à ce qui se passait au XIXème siècle. Une exception, cependant: les médecins, puisque 3 pour cent d'entre eux se suicident. Chez les jeunes, les problèmes familiaux, la maladie mentale chez la mère, l'alcoolisme du père, une tentative de suicide parmi les frères et soeurs, ainsi qu'une mauvaise insertion sociale, sont des facteurs de risque connus.

Etranges disparités

On note toutefois des disparités étranges selon les pays:

Ainsi, la Grande-Bretagne totalisait 4.000 suicides en 1986, soit trois fois moins que la France. En RFA, la classe d'âge la plus touchée est celle des 45-50 ans, alors que les 24-35 ans en France et les 20-24 ans en Suisse connaissent la plus forte progression. L'Espagne n'a recensé que 1.541 cas en 1986 et les Pays-Bas 1.760.

Le suicide ne fait plus l'objet de sanctions pénales depuis 1789 en France, et seulement depuis 1961 en Grande-Bretagne. Mais si deux personnes se suicident ensemble et qu'une des deux en réchappe, elle est passible de peine de prison, en Angleterre.

En Espagne, on ne réprime pas les tentatives de suicides, mais l'incitation au suicide est incluse dans le chapitre homicide du code pénal.

Les tribunaux néerlandais font preuve de tolérance vis-à-vis de l'euthanasie passive, mais condamnent l'euthanasie active. La polémique parlementaire sur ce sujet a été relancée en avril dernier, aux Pays-Bas, lorsqu'un médecin a reconnu avoir aidé une dizaine de malades du SIDA à se donner la mort.

Il n'existe pas de législation fédérale sur le suicide aux Etats-Unis, mais plusieurs politiques en réclament une. Certains Etats ont adopté des lois spécifiques, comme la Californie (depuis 1984) et le Texas, où l'aide à un désespéré est passible de 10 ans de réclusion.

Rien n'indique néanmoins que le suicide soit en régression dans ces deux Etats. Au niveau de l'ensemble du pays, les chiffres n'ont guère varié depuis 1970, (entre 11 et 12 cas pour 100.000 habitants),

mais les suicides d'adolescents (5.000 en 1985) ont triplé en 20 ans.

Amendes et prisons

En Inde, la tentative de suicide est punie d'amendes ou d'une année de prison, alors que l'incitation au suicide est passible d'un minimum de 10 ans de détention. Environ 50.000 suicides sont recensés actuellement dans ce pays, soit entre six et sept pour 100.000 habitants. Les femmes se donnent la mort par le feu, tandis que les hommes ont tendance à se jeter dans le vide ou à s'empoisonner.

Au Japon, l'incitation au suicide est punie six mois à sept ans d'emprisonnement. Avec environ 25.000 cas en 1986, le taux japonais reste toutefois inférieur aux records établis dans certains pays européens. Mais on observe, comme en Occident, une hausse importante des suicides de jeunes ainsi qu'une recrudescence chez les vieux redoutant de devenir une charge pour leur famille, surtout quand ils sont malades.

En outre, le suicide n'est pas répréhensible pour les bouddhistes et la tradition japonaise admet que l'on s'immoie par fidélité à son maître.

La présidence du Conseil de presse confié à un ex-cadre de Radio-Canada

SHERBROOKE — Le Conseil de presse du Québec s'est doté d'un nouveau président en la personne de Marc Thibeault, ex-directeur de l'information de Radio-Canada.

Maintenant retraité, Marc Thibeault remplacera l'actuel président Gérard Fillion, dont le second et dernier mandat prendra fin le 8 octobre prochain.

Le mandat de M. Thibeault est d'une durée de deux ans. Celui-ci s'est dit très heureux de relever le défi de présider le Conseil de presse du Québec. M. Thibeault a d'ail-

leurs fait partie des instigateurs du conseil, lors de sa création en 1973.

La carrière de M. Thibeault s'est déroulée presque exclusivement en information. Après avoir occupé le poste de directeur des programmes à la radio de Radio-Canada, il a dirigé le service des émissions éducatives et d'affaires publiques de la même société pendant douze ans. C'est ensuite, en 1968, qu'il accéda au poste de directeur de l'information. En 1980 jusqu'au moment de sa retraite en 1985, Marc Thibeault a agi à titre de directeur des politiques toujours au même média d'information.

Le ministère du tourisme lance un concours de photographie

SHERBROOKE — Un séjour d'une fin de semaine pour deux personnes à l'auberge Estri-mont, à Magog, est au nombre des prix que recevra le gagnant du concours de photographie que le ministère provincial du Tourisme vient de lancer pour mettre en valeur les attraits touristiques du Québec.

Seuls les photographes amateurs pourront participer à ce concours qui prendra fin le 15 septembre et offrira aux concurrents l'occasion de faire étalage de leurs talents en croquant soit des paysages ou des scènes illustrant la joie de vivre au

Québec en été, soit des activités de vacances, soit des sites ou des attraits touristiques.

Le grand gagnant recevra des prix, d'une valeur globale de 2.000 \$, dons de la Banque d'épargne, de Direct Film, de l'auberge Estri-mont, de Sunoco et de Nouveau-Monde.

Chacun des trois photographes dont l'oeuvre aura été primée recevra des prix d'une valeur de 800 \$.

Des formulaires d'inscription peuvent être obtenus au bureau de Vacances Québec ainsi que dans toutes les boutiques de Direct Film.

En bref

Pour aider les adolescents

Entraide-jeunesse recherche des bénévoles pour aider les adolescents qui ont des difficultés d'intégration sociale. Cette ressource permet aux jeunes en difficultés de vivre des expériences d'échange avec les bénévoles.

Pour ce faire, les bénévoles et les jeunes choisissent des activités qu'ils pratiquent ensemble. Les personnes intéressées

peuvent communiquer au CLSC Gaston Les avec Entraide-jeunesse sard.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ

poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel
LAC-MÉGANTIC
RICHMOND-ASBESTOS
Composés 8 et demandez
Zenith 5-3060

MARTINEAU ABATTAGE D'ARBRES
Arrosage d'arbres contre insectes et maladies
Désochage mécanique
565-0303

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

SHERBROOKE — Plusieurs personnes qui y ont été traitées au cours des 11 dernières années redoutent sa fermeture, le Centre d'accueil et de réadaptation des alcooliques et des toxicomanes étant l'unique ressource régionale du genre accessible gratuitement 24 heures par jour.

Le personnel du Centre craint aussi d'être incapable de faire servir efficacement la précieuse expérience qu'il a acquise dans le traitement des alcooliques et des toxicomanes, devenant la disparition du service.

Selon un des chefs de file de l'opposition à la fermeture du Centre, Mme Diane Roy, plusieurs milliers de personnes ont signé une pétition demandant au Conseil régional de la santé et des services sociaux de revenir sur sa décision.

Elle invite les personnes qui désirent solliciter l'appui de leurs concitoyens en faveur du maintien du service à entrer en contact avec elle en composant le numéro de téléphone 569-3071.

Le SEUIL
SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTE DE COUPLES
821-2420

NOTRE SOLDE SE POURSUIT DANS TOUS LES MAGASINS. NOUS AVONS RÉDUIT D'AVANTAGE LE PRIX DE LA MARCHANDISE D'ÉTÉ.

CARREFOUR DE L'ESTRIE

D'Alford's

FRAMBOISIERE CÔTE

Birchton (près de Cookshire)
à quelques minutes de Sherbrooke
Prix de quantité à l'auto-cueillette

\$1.00 \$1.25 à la livre

Fruits de qualité (Newberg presque sans pépins)

- Auto-cueillette ou fruits déjà cueillis
- PRIX DE GROS aux épiceries, restaurants, institutions
- POSSIBILITE DE LIVRAISON

FRAMBOISIERE COTE 875-3936
S.V.P. Aucun enfant dans le champ

(... Pour enfants, terrain de jeux sur place ...)

LE No. 1 EN ESTRIE

LITS D'EAU Waterbed

SPÉCIAL DU MOIS JUILLET

\$659

NEW YORKER avec ondulation réduite. Choix de couleurs. Velours, vinyle.

10% DE RÉDUCTION sur toute la literie. Plus de 60 modèles au choix.

ET PLUSIEURS AUTRES EN MAGASIN

NOUVELLE GÉRANCE (819) 821-2299

177 Queen, Lennoxville

Notes d'histoire

C'est en 1923 qu'il est né. A Willow Bunch, en Saskatchewan. Il n'a que trois ans lorsque ses parents s'installent à Sherbrooke où il fait des études poussées qui le conduisent à l'enseignement. Il enseignera durant une quinzaine d'années à l'école St-François dont il deviendra directeur adjoint. En 1961, il est nommé directeur de l'enseignement secondaire de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke. Trois ans plus tard, il est nommé directeur de l'école St-Sacrement et, en 1966, il deviendra conseiller en programmation de l'enseignement. En 1970, il a pris charge du service du personnel de la Commission scolaire régionale de l'Estrie. Il est à la retraite depuis 1978.

Réponse à la question de mardi: Irénée Pinard.

Ephémérides

C'est le mercredi 22 juillet 1987, 203ème jour de l'année. Fêtes à souhaiter: Marie-Madeleine (la pénitente dont parle l'Évangile), Naddy, Magali, Maggy.
Anniversaires historiques:

1962 — Un appareil de CP-Air s'écrase à Honolulu: 27 personnes sont mortes, dont 11 Canadiens.

1934 — Des agents du FBI abattent le gangster John Dillinger, à Chicago.

1933 — L'aviateur américain Wiley Post réussit le premier tour du monde aérien en solitaire.

Ils sont nés un 22 juillet:

Rose Kennedy, mère du président John Kennedy (1890)
Le jockey Néo-Brunswickois Ron Turcotte (1941)

PENSÉE DU JOUR:

Ce que le monde vous pardonne le moins, peut-être, c'est de vous passer de lui. (Alphonse Karr)

Des jeux et des mots

Les mots-clés du travail de bureau

Mot mystère

Publié en collaboration avec l'Office de la langue française.

B	L	O	C	E	P	H	E	M	E	R	I	D	E	F
S	F	N	O	M	S	E	T	O	N	E	U	Q	I	P
E	I	E	U	M	S	R	I	U	S	S	C	C	F	R
R	S	T	P	O	D	U	Q	I	O	U	H	I	E	U
V	E	S	E	G	O	E	U	L	U	E	E	S	U	E
I	H	C	P	T	I	T	E	L	S	F	M	E	I	R
L	D	O	A	R	G	O	T	E	M	A	I	A	L	C
E	A	L	P	O	T	R	T	U	A	R	S	U	L	N
R	N	B	I	M	I	E	E	R	I	G	E	X	E	E
R	A	C	E	B	E	M	E	C	N	E	L	T	M	N
E	B	R	R	O	R	U	E	T	A	D	I	E	O	O
S	U	A	L	N	R	N	O	T	E	S	B	L	B	P
E	R	Y	T	E	A	G	E	N	D	A	E	G	I	M
A	T	O	I	S	T	E	N	R	A	C	S	N	L	A
S	R	N	E	R	E	I	L	A	V	A	C	O	E	T

Agenda	ÉTIQUETTE	Pique-notes
Bloc-éphéméride	Fiche	Rubric
Bloc-sténo	Feuille mobile	Ruban adhésif
Carnet	Gomme	S
Cavalier	Mouilleur	Sébile
Chemise	Notes	Serre-livres
Ciseaux	Numéroteur	Sous-main
Coupe-papier	Onglet	Stylo
Crayon		
Dateur		Tampon encreur
Dégrafese		Trombones
Doigtier		

Solution dans l'édition de demain.

La Tribune salue



Chantal Brouillette, coordonnatrice à la programmation au Centre Val Estrie.

Au Fonds de bienfaisance de l'Association des policiers
On moissonne toute l'année

SHERBROOKE — Au cours de la belle saison, il y a un temps pour toutes sortes de récoltes: les foins, les fraises, les framboises, les bleuets, les légumes de jardin, mais au Fonds de bienfaisance de l'Association des policiers de Sherbrooke, on moissonne toute l'année quand il y a des âmes généreuses pour produire.

Hier, la direction du Fonds a



Paul-André Provencher

recolté pas moins de 6 857,65 en dons provenant de deux promotions distinctes effectuées dans des marchés d'alimentation de Sherbrooke et de la région.

On a tenu à souligner l'événement en conférence de presse modeste mais éloquente.

Dans le cadre d'une promotion de la compagnie Catelli-Habitant dans les neuf marchés Provigo du secteur de même qu'une promotion propre aux Marchés Gaudette, on a amassé d'une part 5 097,65 \$ et d'autre part, 1 760 \$.

Respectivement MM. Serge Quirion, représentant de Catelli-Habitant et M. Jacques Gaudette, représentant des neuf marchés Provigo du Sherbrooke Métropolitain, ont remis les dons aux autorités du Fonds.

Il peut sembler curieux de parler du Fonds de bienfaisance de l'Association des policiers de Sherbrooke durant l'été alors que l'on associe volontiers l'organisme au temps des Fêtes, sans doute à cause du défunt Téléthon des Oubliés ou encore des tournées de cadeaux dans les centres d'accueil et les foyers spécialisés.

Faut-il rappeler que les autorités du Fonds de bienfaisance à une grande préoccupation en tête: le bien-être des plus défavorisés parmi les malades chroniques et les personnes handicapées.

Voilà pourquoi si le Fonds est bien connu dans le temps des Fêtes, il n'en continue pas moins d'opérer durant toute l'année... même si les coffres sont loin d'être garnis: "Ce n'est pas à sec, mais il n'y a pas beaucoup d'eau,

on pourrait parler d'humidité" d'expliquer avec son sens de l'humour particulier M. Paul-André Provencher, un des directeurs du Fonds de bienfaisance.

Il participait à la conférence en compagnie du vice-président Roland Pellerin, plus jeune et plus en forme que jamais de même que du tonitruant Gilles Tanguay, autre directeur.

L'injection d'argent d'hier remettra à flots pour quelque temps les finances du Fonds.

Mais en juillet et août, que fait le Fonds? "Il reste à l'écoute des besoins des personnes handicapées et des malades chroniques. On complète l'achat de prothèses,

on achète des fauteuils spécialisés. En passant, sur une dizaine que l'on possède en permanence, on en a prête la moitié. Il en reste donc cinq ou six que l'on peut prêter."

Les besoins en ce domaine ne manquent pas.

Aussi le Fonds de bienfaisance a-t-il poursuivi sa fameuse campagne du mini-calculateur d'alcool. Il en a vendu pour près de 10 000 \$, c'est-à-dire 3 000 de ces petits appareils qui s'offrent bien en cadeau et qui pourraient dépanner le fétard impénitent ou le conducteur incertain devant le volant, le taxi à prendre ou la marche.



M. Serge Quirion, représentant de Catelli-Habitant et M. Jacques Gaudette, représentant des neuf marchés Provigo du Sherbrooke Métropolitain, ont remis des chèques totalisant près de 7 000 \$ hier, à M. Roland Pellerin, président du Fonds de bienfaisance de l'Association des policiers de Sherbrooke.



SUPER VENTE

LINGERIE
ECHANTILLON POUR DAMES

Si vous ♥ la jolie lingerie, vous ♥ cette vente!
Un manufacturier renommé solde son stock complet d'échantillons de magnifique lingerie et vous trouverez les grosses économies!

Taille échantillon: petit

Choix de polyester-coton, tricot polyester ou nylon Antron 111

Robes de nuit

Baby Dolls

Jupons

Jupons courts

Pyjamas

Liseuses

Combinés

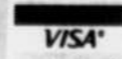
Ordinairement vendus de 7.95 à 14.95. Maintenant disponible au rez-de-chaussée

3⁹⁹ à 6⁹⁹

Au Bon Marché

45, King O.

Les illustrations ne sont pas nécessairement exactes.



Jeton de stationnement gratuit avec achat.



d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES



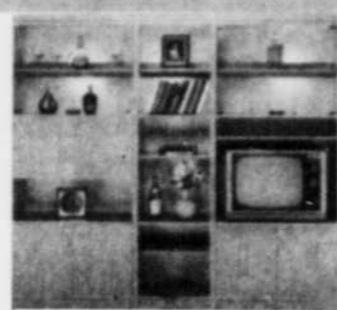
Monsieur René Royer, de Magog, est l'heureux gagnant du concours "25 ans, ça se fête", de la Caisse d'Établissement de l'Estrie. Sur la photo, Monsieur Royer (à gauche) reçoit son prix des mains de Monsieur Réal Nolette, directeur de l'épargne et du placement. Félicitations.

Grand **SOLE** ESTIVAL



3 ans de garantie et plus
TELECOULEURS

A partir de
14" **257\$** 20" **337\$**
TV 1568 TV 2358



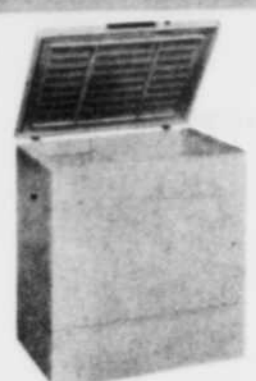
3 unités murales

437\$



ENSEMBLE

39" **157\$** 54" **197\$**



CONGELATEUR

A partir de **297\$**

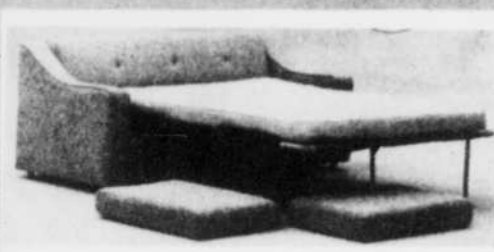


En merisier
Table
1 rallonge
4 chaises
497\$



SOFA et CHAISE BERCANTE INCLINABLES
Tissu acrylique et polyester, en gris, rose.
1,437\$

MOBILIER EN CHENE 6 MCX
1,797\$



Sofa-lit
A partir de **297\$**

MOBILIER 8 MCX
1,037\$



LAQUE NOIRE et CHENE
Table et 4 chaises
1,477\$



VOUS AMENAGEZ PASSEZ NOUS VOIR

* Facturation du 15-6-87 au 25-7-87
Sujet à acceptation par notre service de crédit.

N.B. Applicable sur achat de 500\$ et plus.
10% comptant requis. Sans intérêt si payé le 10 octobre 87.

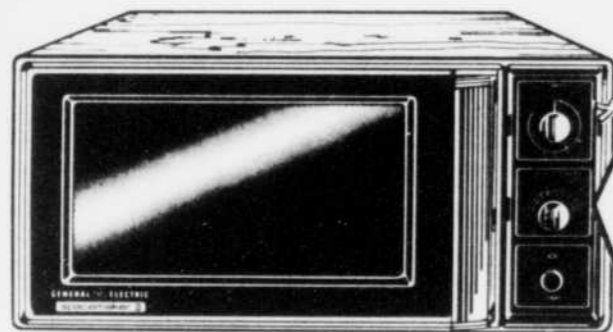
PAYEZ EN **OCTOBRE** 87 SANS INTERET*

SUR MEUBLES, APPAREILS ELECTROMENAGERS, TELECOULEURS, CHAINES STEREO, VIDEOS, ETC.

CHOIX ET QUALITE A PRIX REDUITS CHEZ GILLES BOISVERT MEUBLES

VENEZ PROFITER DE RABAIS SUR LA GAMME COMPLETE DES APPAREILS ELECTROMENAGERS

GENERAL ELECTRIC



MICRO-ONDES

A PARTIR DE **219\$**

PRIX SPECIAUX A PARTIR DE:

CUISINIERE 30"

567\$

RÉFRIGÉRATEUR 13 pi.cu.

637\$

LAVE-VAISSELLE

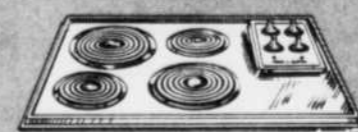
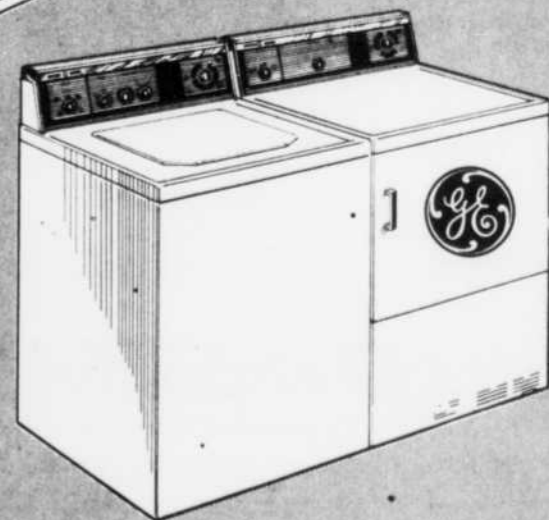
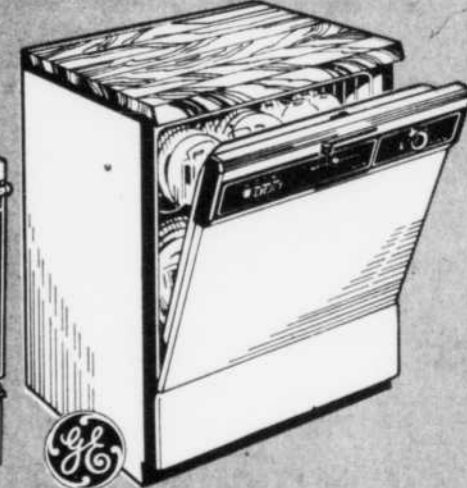
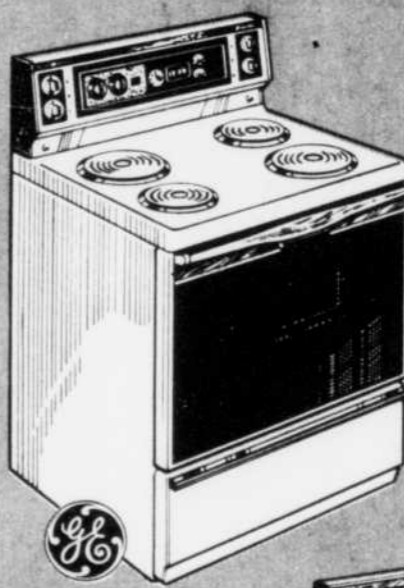
437\$

ENSEMBLE LAVEUSE ET SECHEUSE

937\$

Venez découvrir le choix, la qualité et de nombreux autres super spéciaux.

GENERAL ELECTRIC



Photos à titre indicatif seulement.

LE GRAND MAGASIN DE MEUBLES DE LA RUE KING OUEST, QUI REpond A VOS GOUTS ET A VOTRE BUDGET
MISE DE COTE
Livraison, déballage et installation chez vous **GRATUITEMENT.**

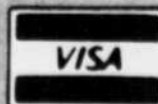
TOUJOURS UN BON INVESTISSEMENT CHEZ
GILLES BOISVERT MEUBLES

563-4743

231 King ouest, Sherbrooke



STATIONNEMENT GRATUIT EN ARRIERE DU MAGASIN
Membre de la Corporation des marchands de meubles du Québec.



DISPONIBILITE DE CREDIT

10,000 Québécois ont reçu "par erreur" des lettres du PLC rédigées en anglais

par Marilyne GARNEAU
 QUEBEC (PC) — Au moins 10,000 Québécois ont reçu "par erreur" au cours des dernières semaines des lettres de sollicitation du Parti libéral du Canada (PLC) rédigées en langue anglaise seulement.

Les Québécois qui ont reçu cet envoi posté d'Ottawa le 30 juin dernier étaient tous abonnés au périodique anglophone Financial Post, duquel le PLC achète ou loue régulièrement des listes de noms pour recruter de nouveaux membres.

Cet envoi comprenait une demande de contribution à la caisse du PLC et une formule d'adhésion pour devenir membre du parti.

Hier, la secrétaire générale du parti par intérim et directrice du financement, Mme Marie-Andrée Bastien, n'était pas en mesure de dire avec exactitude combien d'envois de sollicitation postés au Québec le 30 juin dernier avaient été établis à partir de la liste des abonnés fournie par le Financial Post.

Mme Bastien estimait toutefois qu'environ la moitié de la liste de noms louée au Financial Post avait été utilisée lors de cet envoi.

Vérification faite auprès du périodique, le Financial Post comptait, au 31 décembre 1986, 21,037 abonnés au Québec, ce qui permet donc d'estimer à plus de 10,000 le nombre de Québécois qui ont reçu cet envoi.

Au total, le PLC a posté 33,000 demandes de sollicitation lors de cet envoi. Mme Bastien affirme cependant que les autres envois ont été établis à partir d'une liste interne du PLC.

Hier, il n'a pas été possible de savoir combien de ces 10,000 abonnés du "Post" sont d'origine anglophone.

Pour Mme Bastien, qui admet franchement que son parti a très souvent recours aux listes d'abonnés de nombreux périodiques à travers le pays, l'envoi du 30 juin dernier n'est cependant rien d'autre qu'une "erreur administrative", attribuable à un excès de courtoisie.

"Normalement, explique-t-elle, nous envoyons nos lettres dans les deux langues partout au Canada. Dans notre effort pour personnaliser le courrier, nous avons voulu cette fois établir une correspondance dans la langue maternelle de l'usager. Voilà pourquoi des francophones abonnés au "Post" ont pu se retrouver sur la liste des abonnés anglophones."

L'ordinateur

L'erreur, estime-t-elle, a donc été commise par l'ordinateur, qui ne sait distinguer des noms aussi québécois que Laurent Laplante ou Monique Richer des noms anglophones.

"Il faudra, a-t-elle affirmé hier à la Presse Canadienne, que nous établissions une autre stratégie pour personnaliser notre courrier."

De son côté, le président du PLC, section Québec, M. Paul Routhier, s'est dit surpris d'une telle pratique, puisque le PLC avait apparemment pour politique, jusqu'au 30 juin dernier, de poster des envois dans les deux langues partout à travers le Canada.

Entrée illégale au Canada de 174 Asiatiques

4 nouveaux mandats d'arrestation émis à la grandeur du pays

HALIFAX (PC) — Quatre nouveaux mandats d'arrestation ont été émis, hier, à la grandeur du pays contre quatre individus qui, selon la Gendarmerie royale, étaient aussi à bord du cargo Amelie qui a débarqué 174 Asiatiques sur la côte de la Nouvelle-Ecosse; avant que la police n'arrive sur les lieux du débarquement, ces quatre individus ont profité du brouillard matinal pour prendre la clé des champs.

Ces mandats ont été émis contre trois Indiens de l'est, Alezi Dovdo, Mustafa Garasia et Balwinder Singh, respectivement âgés de 28, 32 et 27 ans, ainsi qu'un quatrième homme dont l'identité n'est pas connue mais qui serait âgé d'environ 25 ans et probablement d'origine espagnole ou mexicaine.

Ces quatre hommes doivent répondre à des accusations sous la Loi de l'immigration. Cela porte ainsi à huit le nombre d'individus accusés en rapport avec l'entrée illégale au Canada des 174 Asiatiques, dont une seule femme; après être descendu en pleine mer du petit cargo Amelie, ces derniers ont accosté à bord de chaloupes de sauvetage non loin du petit port de pêche de Charlesville, sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse.

L'émission des nouveaux mandats est survenue au deuxième jour des audiences d'un commissaire de l'immigration qui a pour tâche d'examiner la demande de libération des 174 Asiatiques en attendant qu'on étudie leur requête pour l'obtention d'un statut de réfugié.

Deuxième journée au cours de laquelle le commissaire a ordonné la libération d'un sikh mais s'est prononcé par contre en faveur de la détention d'un autre Asiatique.

Détention

Amarjit Shngh Garcha, âgé de 24 ans, devra attendre encore un peu avant de savoir s'il peut être libéré.



Faute d'avoir pu trouver un cautionnement de 7,000 \$, Jaswinder Singh Atwal, escorté ici par deux militaires, a donc rejoint ses compatriotes.

Le commissaire a refusé la liberté à Garcha parce que ce dernier a affirmé à un agent de la GRC, lors d'un interrogatoire antérieur, qu'il n'hésiterait pas à tuer sur les ordres de l'organisation à laquelle il appartient. Ainsi, Garcha sera détenu durant une autre période de sept jours au terme de laquelle un juge examinera sa demande de libération sous cautionnement.

Les procureurs du ministère de l'Immigration et ceux de la Gendarmerie royale s'étaient opposés à la libération de Garcha déjà recherchée par la police indienne. Il a admis être membre de la Fédération des étudiants sikhs de l'Inde, considérée par certains corps policiers comme étant un groupe terroriste.

Hier, l'individu de 24 ans a avoué être membre de cette fédération depuis deux ans et a dit qu'il ferait tout ce que l'organisation lui commanderait, à l'exception cependant de commettre un meurtre.

Mais un policier de la GRC, le caporal John Burns, est venu dire le contraire: que Garcha lui avait avoué qu'il tuerait si son association le lui commandait. En outre, des fonctionnaires du ministère de l'Immigration ont témoigné à l'effet qu'en plus d'être recherché par la police indienne, Garcha avait participé dans son pays à une émeute au cours de laquelle les manifestants s'étaient servi de couteaux et d'épées pour attaquer.

Par ailleurs, moyennant certaines conditions financières, Jaswinder Singh Atwal a obtenu en effet le droit de recouvrer sa liberté.

Pour pouvoir quitter le gymnase de la base militaire Stadacona où est détenu le groupe d'Asiatiques depuis leur arrivée le 12 juillet dernier, Atwal devra trouver un cautionnement de 7,000 \$.

Hier, rien n'indiquait qu'Atwal avait déniché une personne pour fournir ce cautionnement. Il a donc rejoint ses compatriotes.

Les retards ont repris de plus belle pour les trains de Via Rail

OTTAWA (PC) — Les usagers de Via Rail continuent ces jours-ci de faire les frais de nombreux retards dans les horaires de trains.

Une rapide compilation des plus récentes heures d'arrivées des trains de Via, entre Ottawa et Toronto, indique que, depuis une quinzaine de jours, les retards ont repris de plus belle, entraînant pour cette société de la Couronne largement déficitaire des nouveaux frais de remboursement de ses clients.

Pour la seule journée de lundi, par exemple, trois trains sur six à destination ou au départ d'Ottawa

ou Toronto ont accusé des retards allant de 17 à 30 minutes. Hier, un train reliant Ottawa et Toronto a mis plus de six heures pour arriver à destination, alors qu'il aurait dû normalement mettre quatre heures.

"Depuis une bonne quinzaine de jours, on dirait que les trains ont recommencé à accuser des retards de plus en plus gênants. Chaque fois, cela signifie que Via Rail doit offrir un crédit équivalent à 50 pour cent du prix d'une prochaine excursion en train, si le client en a toujours envie", a confié au quotidien Le Droit une agente du service des billets de Via Rail.

LA MAISON DES TISSUS

Bouclair

EN VIGUEUR JUSQU'AU 1er AOÛT 1987

NOUS ACCEPTONS TOUS LES COUPONS POUR PATRONS GRATUITS, AUX MEMES CONDITIONS QUE NOS PLUS IMPORTANTS CONCURRENTS. SUR PRESENTATION DE LEUR COUPON, NOUS VOUS DONNERONS UN RABAI ADDITIONNEL DE 10%, SUR TOUT ACHAT DE TISSUS DE 15\$ OU PLUS.

GAMME COMPLETE DE TISSUS D'ÉTÉ

SAUF LES TISSUS D'ESTRADE, DE BASE, ET TISSUS DRAPERIES.

50%

DE RABAI*

MAINTENANT JUSQU'À

3300, rue Portland, Sherbrooke
569-5989

CONCOURS

25^e

ANNIVERSAIRE

DUNKIN' DONUTS^{MD}

PLUS DE 60 000 PRIX À GAGNER

Venez fêter avec nous!

Participez au concours 25^e ANNIVERSAIRE Dunkin' Donuts et vous pourriez gagner l'une de 2 Nissan Micra XE 5 portes, ou l'un de 25 lecteurs de disques compacts Sony, ou l'un de 25 lecteurs doubles de cassettes AM/FM Sony, ou encore l'un de 60 000 savoureux produits Dunkin' Donuts!

Vous trouverez tous les détails dans les magasins Dunkin' Donuts participants.




NISSAN

4 AUTRES BONNES RAISONS DE FÊTER!

6 beignes pour 25¢

à l'achat d'une douzaine de beignes à prix courant.

Offre valable du 6 juillet au 30 août 1987 dans les magasins participants. Une offre par bon-prime. Un bon-prime par client. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Commande pour emporter seulement. Veuillez présenter ce bon-prime avant de commander.

DUNKIN' DONUTS^{MD}
Ça vaut le détour.

20 mini-beignets Munchkins^{MD} pour 25¢

à l'achat d'une douzaine de beignes à prix courant.

Offre valable du 6 juillet au 30 août 1987 dans les magasins participants. Une offre par bon-prime. Un bon-prime par client. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Commande pour emporter seulement. Veuillez présenter ce bon-prime avant de commander.

DUNKIN' DONUTS^{MD}
Ça vaut le détour.

3 muffins pour 25¢

à l'achat de 6 muffins à prix courant.

Offre valable du 6 juillet au 30 août 1987 dans les magasins participants. Une offre par bon-prime. Un bon-prime par client. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Commande pour emporter seulement. Veuillez présenter ce bon-prime avant de commander.

DUNKIN' DONUTS^{MD}
Ça vaut le détour.

100 g de café frais moulu pour 25¢

à l'achat de 500 g à prix courant.

Offre valable du 6 juillet au 30 août 1987 dans les magasins participants. Une offre par bon-prime. Un bon-prime par client. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Commande pour emporter seulement. Veuillez présenter ce bon-prime avant de commander.

DUNKIN' DONUTS^{MD}
Ça vaut le détour.

SHERBROOKE
 70 Wellington nord

DRUMMONDVILLE
 490, Boul. St-Joseph

DUNKIN' DONUTS^{MD}
 Ça vaut le détour.

NOUS FÊTONS NOS RENOVATIONS UN TOUT NOUVEAU

DUNKIN' DONUTS^{MD}

ÇA VAUT VRAIMENT LE DETOUR!

Médicaments brevetés

Ottawa aurait sous-estimé le coût de 120 millions par an

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral aurait sous-estimé de 120 millions \$ par année le coût à long terme, pour les consommateurs, de sa loi sur les médicaments brevetés, indique une étude effectuée par la bibliothèque du Parlement.

L'an dernier, le ministère de la Consommation et des Corporations avait estimé que la nouvelle loi pourrait coûter aux consommateurs jusqu'à 159 millions \$ par année d'ici 1995.

Un rapport de la bibliothèque du Parlement, préparé en vue de l'étude du projet de loi par les sénateurs, indique que les prévisions du gouvernement ne semblent pas correspondre avec les résultats d'une recherche qu'il a menée il y a quelques années pour la Commission Eastman sur l'industrie pharmaceutique.

Ce dernier document indiquait qu'une nouvelle loi coûterait 281 millions \$ par année aux consommateurs et non 159 millions \$.

Selon la nouvelle loi, les compagnies ayant découvert un nouveau médicament générique disposeront dans la plupart des cas, lorsqu'elles le feront breveter, d'une période de 10 ans au cours de laquelle aucune autre firme ne pourra commercialiser le même produit.

La Commission Eastman, selon qui la situation actuelle de libre concurrence a permis aux consommateurs d'économiser plus de 211 millions \$ en 1983, avait également souligné que cette libre concurrence avait fait diminuer de 54 pour cent le prix moyen des médicaments en gros par rapport aux coûts des drogues non sujettes à cette concurrence.

L'étude de la bibliothèque du Parlement souligne que si l'on tient compte de cette réduction de 54 pour cent dans les prévisions des ventes de médicaments en 1995, celles-ci s'élevaient à un montant de 281 millions \$.

SANTÉ Services

PRIX EN VIGUEUR DU 15 AU 25 JUILLET 87

 HI-DRI ESSUIE-TOUT 2	 WHITE SWAN PAPIER HYGIÉNIQUE BLANC 4	 KOTEX LIGHTDAYS SERVIETTES HYGIÉNIQUE S OVALES OU CONTOURS 30 + 6 PRIME
99¢	1 54	2 89
 CONCEPTROL Shields CONDOMES LUBRIFIÉS	 CONCEPTROL SHIELDS CONDOMES LUBRIFIÉS OU NON-LUBRIFIÉS 12	 JOHNSON & JOHNSON SHAMPOING OU DOUX REVITALISANT POUR BÉBÉ 350 ml
99¢	3 99	2 39

Tous ces spéciaux sont disponibles à votre **SANTÉ SERVICES** près de chez vous: Sherbrooke, Thetford Mines, Asbestos, Drummondville et St-Germain.

PRIX GARANTIS
Les produits et les prix annoncés dans cette circulaire sont valides au comptoir seulement dans tous les Santé Services. Pas de vente aux marchands. Si un Santé Services est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon d'achat différé. La description du produit prévaut en tout temps.

AXEP

Des gens recevants!

SHERBROOKE
MARCHÉ DONAT CROTEAU
378, rue Alexandre, 562-3897

MARCHE 71ÈME NORD
393, 71ème Avenue Nord
569-9341

MARCHE DURHAM INC.
1594, rue Durham, 562-2671

SUPERMARCHÉ PARISEAU
355, rue Marquette, 562-4759

MARCHE VALLEE ENR.
1124, rue Prospect, 562-2609

AYER'S CLIFF
MARCHÉ ALEXANDRE BATHIE
1082, rue Principale
838-4949

EAST ANGUS
J. BERGERON INC.
58, rue Hôtel de Ville
832-2421

ST-DENIS DE BROMPTON
MARCHÉ CENTRAL ENR.
846-4500

WOTTON
CENTRE COMMERCIAL WOTTON
675, rue St-Jean
828-2600

COATICOOK
MARCHÉ GAQUETTE-THERRIEN inc.
54 Principale Ouest
849-2172

MAGOG
EPICERIE LUSSIER INC.
476, rue Hatley, 843-2992

ST-ISIDORE D'AUCKLAND
AUBAINES CHEZ MARCEL
658-3659

SAWYERVILLE
MARCHÉ G. GAGNON
33, Principale Nord
889-2994

NORTH HATLEY
J.L. LEBARON LTEE
Rue Principale
842-2487

WATERVILLE
MARCHÉ PETIT ENR.
143, rue Compton
837-2428

ST-FRANCOIS XAVIER
MARCHÉ PREFONTAINE
12, Principale Nord
845-3687

RICHMOND
MARCHÉ RICHMOND ST-PIERRE
483, Principale Nord
826-2282

WEEDON
MARCHÉ MERCIER INC.
468, St-Janvier
877-2929

SCOTSTOWN
GERARD DESILETS
657-4955

AXEP

Prix en vigueur du lundi 20 au samedi 25 juillet 1987.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Des gens recevants!

 BIFTECK DE RONDE DÉSOSSÉ ou EXTÉRIEUR DE GROUPE BOEUF CAT. CANADA A	 RAISIN ROUGE "Flame" PRODUIT DE CALIFORNIE CANADA NO. 1	 BOISSON À SAVEUR DE FRUITS F.B.I. CONT. 1,82 L
1 98\$ 4 37\$	0 99\$ 2 18\$	0 89\$
 BIFTECK D'INTÉRIEUR DE RONDE BOEUF CAT. CANADA A	 BOEUF HACHÉ MAIGRE	 JAMBON CUIT TRANCHÉ ROYAL
2 98\$ 6 57\$	2 08\$ 4 56\$	2 78\$ 6 13\$
 LAITUE ICEBERG PRODUIT DU QUÉBEC CANADA NO. 1	 EAU MINÉRALE MONTCLAIR BOUT. DE 750 ml	 CÉRÉALES "Corn flakes" KELLOGG'S BTE DE 675 g Coupon de 0,65\$
0 39\$	0 79\$	2 29\$
 JUS DE RAISIN SURGÉLÉ WELCH BTE DE 341 ml	 BEURRE DE SUCRE, TARTINADE AU CARAMEL, MAP-O SPREAD, CARAMEL-O CONT. DE 400 g	
1 19\$	1 19\$	

La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients que les épiceries Axep ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons.

 JUS DE FRUITS DEL MONTE EMB. 3x250 ml	 THÉ EN SACHETS SALADA BTE DE 36 un	 CÉRÉALES "Marshmallow Krispies" KELLOGG'S BTE DE 375 g	 SOUPE CONSOMMÉ CAMPBELL BTE DE 284 ml	 FROMAGE BRICK MOZZARELLA KRAFT EMB. DE 227 g
1 19\$	1 49\$	2 39\$	0 53\$	1 89\$
 SAUCE AUX TOMATES HUNT'S BTE 398 ml	 RIZ CONVERTÉ UNCLE BEN BTE DE 450 g	 HUILE CRISCO BOUT. DE 1 L Coupon de 0,50\$	 LÉGUMES EN CONSERVE NIBLETS, LESIEUR, GEANT VERT BTE DE 341-398 ml	 FROMAGE CANADIEN KRAFT EMB. DE 250 g
0 79\$	1 29\$	2 29\$	0 69\$	1 69\$
 OLIVES GATTUSO BTE DE 375 ml	 VINAIGRE BLANC CANADA CONT. DE 1 L	 SAUCE SANDWICH CHAUD POUTINE ESTA BTE DE 400 ml	 PÂTES ALIMENTAIRES LANCIA EMB. DE 500 g	 NECTAR DE PRUNEAUX DEL MONTE BOUT. DE 682 ml
1 69\$	0 89\$	0 63\$	0 69\$	1 59\$
 PIZZA SURGÉLÉES TOTINO'S EMB. variés	 COOLER AU VIN ORANGE, SEC CANADA COOLER EMB. DE 4x341 ml	 RELISH CUBES HABITANT BOCAL DE 500 ml (125 ml bont)	 CORNICHONS MAISON PIED-MONT BOCAL DE 500 ml	
2 59\$	2 29\$	1 09\$	1 39\$	
 FROMAGE PARMESAN RÂPÉ KRAFT CONT. DE 250 g	 BÂTONNETS DE POISSON SURGÉLÉS BLUE WATER EMB. DE 250-350 g	 HUITRES FUMÉES CLOVER LEAF BTE DE 104 g	 RÉGULIER ou DIÉTÉ PEPSI, SEVEN UP EMB. DE 6x750 ml Bouteilles consignées	
1 69\$	2 29\$	1 19\$	PRIX EN MAGASIN	

AXEP

Mon marché d'Alimentation